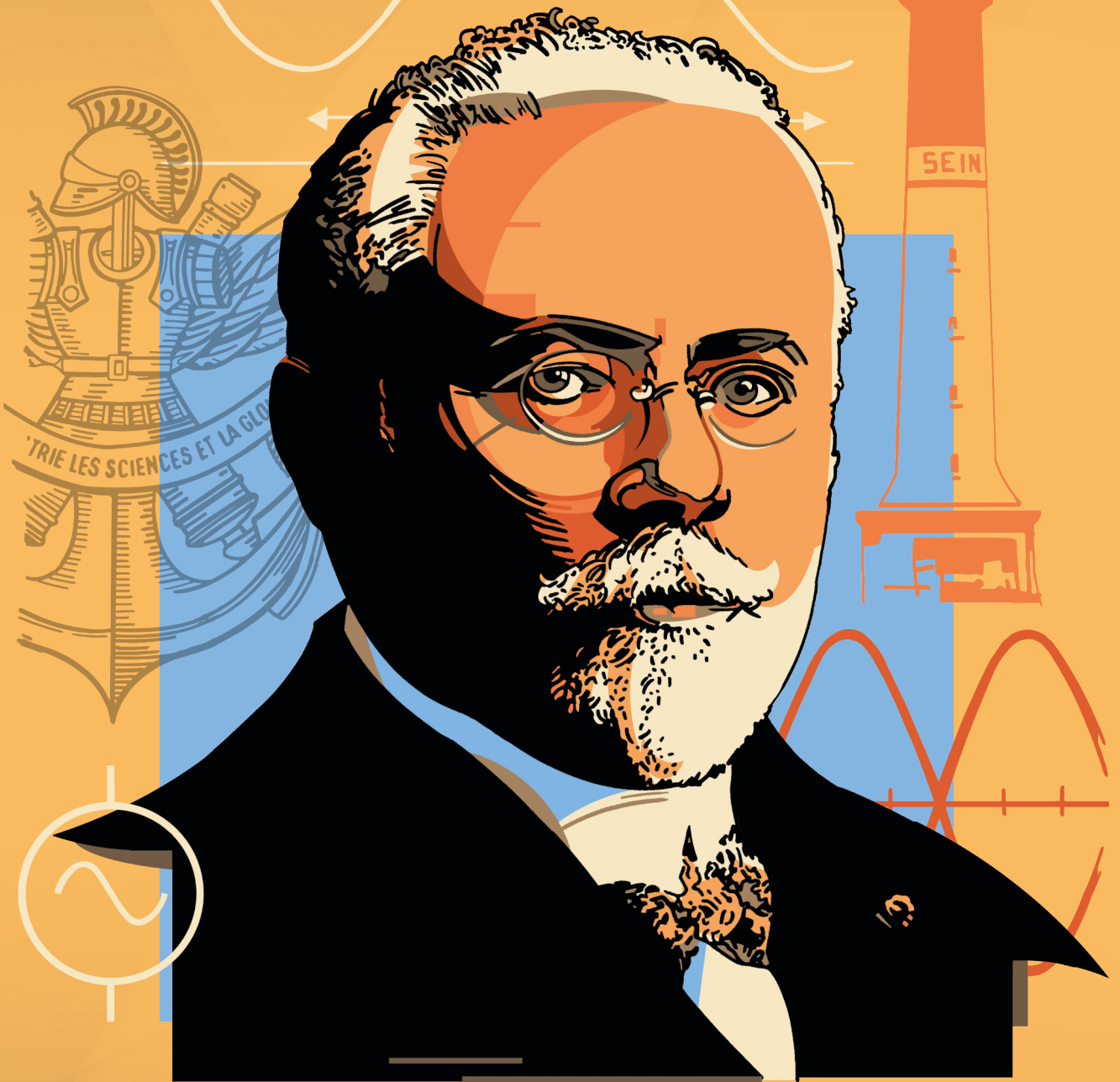


81^e
édition
2023

MÉDAILLE “Blondel”





PRÉSENTATION DU PRIX

La médaille Blondel couronne chaque année des scientifiques universitaires ou industriels, français ou étrangers, pour des travaux remarquables contribuant aux progrès au sens large de la Science et des Industries Électrique, Électronique et de leur interactions avec le Numérique, et menés avec les mêmes soucis d'approfondissement et de rigueur que ceux qui caractérisaient les travaux d'André Blondel.

Cette récompense est matérialisée par l'attribution d'une médaille d'argent frappée à l'effigie d'André Blondel.



QUI PEUT CONCOURIR ?

La Médaille BLONDEL est décernée annuellement à une ou plusieurs personnes âgées de moins de 45 ans (au 1^{er} janvier de l'année en cours), auteur(s) de travaux ou de réalisations exceptionnellement remarquables, contribuant au progrès de la Science et de l'industrie électrique (prise au sens large), selon le profil idéal.

Comme chaque année, n'hésitez pas à présenter, parmi les chercheurs/chercheuses ou Ingénieur(e)s que vous connaissez, ceux qui vous paraîtraient mériter l'attribution de cette distinction.

Le domaine de compétence de la Médaille BLONDEL est essentiellement celui des clubs techniques de la SEE. Il reste bien entendu que, dans des cas particuliers, la Commission de la Médaille peut être appelée à modifier légèrement ce domaine de compétence.

LES RÉCENTS LAURÉATS DU PRIX NATIONAL :

- 2022 **Marios KOUNTOURIS** (EURECOMn)
- 2021 **Bruno CLERCKX** (Imperial College London)
- 2020 **Mérouane DEBBAH** (Huawei & CentraleSupélec)
- 2019 **Julien PERNOT** (Université Grenoble Alpes)



MODALITÉS DE CANDIDATURE

La désignation du lauréat s'effectue depuis 2022 en deux étapes pour la sélection des candidats.

PREMIÈRE ÉTAPE

Les candidats à la Médaille Blondel doivent soumettre au **8 septembre 2023** leur CV (fichier pdf) en format libre. Un CV en ligne sera accepté si la page du CV reflète bien les contributions scientifiques, industrielles et pédagogiques du candidat.

Cette première phase donnera lieu à la sélection de 3 finalistes.

Date limite de réception des CV :

VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2023

DEUXIÈME ÉTAPE

Pour candidater au titre de lauréat, les 3 finalistes devront soumettre au **29 septembre 2023** un dossier complet tel que décrit à la page suivante et sur le site de la SEE.

Vous trouverez des documents annexes relatifs à la médaille BLONDEL en téléchargement sur le site de la SEE :

- › Dossier de candidature
- › Formulaire d'autorisation du droit à l'image
- › Liste des Clubs Techniques de la SEE (page web)
- › Liste des lauréats depuis 1942

Date limite de réception des dossiers finalistes :

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023

SOUSCRIPTIONS

Vous êtes une entreprise et ce prix vous intéresse, vous souhaitez soutenir la recherche et les scientifiques alors pourquoi ne pas devenir le partenaire unique de ce prix ?

Être le partenaire d'un prix assure une exposition maximale auprès des candidats et des participants. Présent sur tous les supports de communication, vous serez également mis en avant lors de la remise des prix à la SEE.

Pour plus d'information sur les modalités de sponsoring, merci de nous contacter au mail suivant :

prixsee@see.asso.fr



PIÈCES À FOURNIR

Le dossier de candidature du finaliste devra être rempli avec l'aide du Parrain, une copie sera envoyée, sous forme électronique (pdf zippé) au mail suivant : blondel@see.asso.fr

Pour compléter le dossier et évaluer le rayonnement national et international, ce dernier devra être complété par l'envoi de courriers de soutien :

- » 3 courriers de soutien venant de personnalités, dont au moins une étrangère
- » 1 courrier de soutien du Parrain du Candidat
- » 1 formulaire d'autorisation du droit à l'image fourni par la SEE.

Ces courriers de soutien seront envoyés directement à la SEE par leurs signataires, en mentionnant dans le sujet du mail, le nom du candidat suivi de la mention :

« Médaille BLONDEL ».

Le courrier de soutien du parrain **devra essentiellement constituer un résumé scientifique** (environ une page) des travaux du candidat qui précisera en quoi les travaux du candidat sont exceptionnellement remarquables, et justifie l'attribution de la médaille.

Le dossier de candidature (PDF Zippé) ainsi que les courriers de soutien devront être remis par mail à : blondel@see.asso.fr

André Eugène Blondel

(1863-1938)

Élève de l'École Polytechnique de 1883 à 1885, André Blondel sort major de l'École des Ponts et Chaussées en 1888. Parallèlement, il obtient les licences de sciences mathématiques et physiques respectivement en 1885 et 1889.

Il sera attaché au secrétariat du Conseil général des ponts et chaussées puis au Service central des Phares et balises. Ingénieur en chef de 2^e classe en 1908, puis de 1^{re} classe en 1927, il restera au Service des Phares jusqu'à sa retraite en 1927.

Il est, pendant l'année 1892-1893, professeur suppléant d'électricité appliquée à l'École des Mines puis crée en 1893 le cours d'électricité appliquée à l'École des Ponts et chaussées. De 1915 à 1918 il préside la commission technique des applications militaires de l'électricité.

Dès 1893, il invente l'oscillographe bifilaire, qui permet l'étude des courants alternatifs, et est un pionnier du transport de l'énergie électrique à grande distance et à très haute tension. Il a également défini les grandeurs photométriques et créé les premiers radio-phares en 1911. ■

